27me Année N° 5381 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Jeudi 13 Juillet 1882

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFITTE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue d'Havré, 25.
A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grand Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).
A Armentières, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 3, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 12 JUILLET 1882

LA GALERIE DES FAUX BONSHOMMES

Je regrette souvent que Molière et Pascal n'aient pas vécu de nos jours, qu'ils n'aient pas connu la mauvaise foi radicale, qu'ils ne l'aient pas dénoncée. Quelles *Provinciales* Pascal aurait écrites contre MM. Ferry, Paul Bert et consorts ! Comme Molière les aurait mis en scène dans un autre Tartufe ! Que de traits immortels perdus ! Que de vices, que de bassesses à raconter ! Qui donc remplacera ces grands hommes et traduira dans un langage digne d'eux les indignations, trop souvent platoniques, hélas ! des honnêtes gens ? En vérité, le marbre est prêt, la carrière est pleine, et l'on n'attend plus que le statuaire. Quelle galerie de faux bonshommes de la République il pourrait nous offrir !

Il nous montrerait M. Grévy, le faux bonhomme de l'autorité, se prononçant jadis contre la présidence de la République, l'acceptant plus tard: employant ses douze cents mille francs de traitement en hôtels, en forêts, en bonnes actions de X.... de chemins de fer, signant et contresignant tout ce qu'on lui présente, avec la docilité d'un automate de Vaucanson, sorte d'Harpagon politique et privé, qui devrait prendre cette devise : « Sauvons la caisse ! »

Il nous montrerait son compétiteur, le signor Gambetta, pauvre hère avant 1870, traînant des bottes éculées dans les cafés du quartier Latin, aujourd'hui riche à vingt ou vingt-cinq millions, entouré de sa bande famélique, organisant la défaite en 1870 avec un entrain furibond, fumant des cigares exquis et se montrant gai, de bonne composition, sorte de fléau de la démagogie française, armé de vastes poumons et d'une parole intarissable, et nous reconnaîtrions en lui le faux bonhomme du patriotisme.

Il nous montrerait l'ingénieur Freycinet, le faux bonhomme de la franchise, avec ses perpétuels mensonges à la tribune, moqué, berné par l'Europe entière, décidé à toutes les platitudes intérieures et extérieures, pourvu qu'il conserve son portefeuille ministériel.

Et M. Léon Say, faux bonhomme de la modération, et les députés, faux bonshommes du libéralisme, et les francs-maçons, faux bonshommes de la fraternité, et M. X.... faux bonhomme de l'honorabilité financière, et M. Z, faux bonhomme du désintéressement ! Sans compter les faux bonshommes de l'impartialité, les faux bonshommes de l'amour du bien public, de l'intelligence et du dévouement ! Quelle merveilleuse galerie ! Quelle incomparable collection ! Il faudrait à la fois Aristophane et Beaumarchais, Juvénal et Molière, Pascal et St-Simon pour nous présenter un panorama complet ! N'avait il pas raison, ce sage qui disait à son disciple : « Si tu veux voir des monstres, ne va pas au bout du monde, contente-toi de voyager chez un peuple en révolution. »

Il y a un personnage qui mériterait une place à part dans cette galerie, c'est M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, grand maître de l'Université, le faux bonhomme de la neutralité religieuse. M. Buffet a expliqué lundi, dans le plus beau langage, comment des instituteurs et des inspecteurs d'Académie, admirateurs passionnés de M. Paul Bert, et le considérant comme une sorte de pape laïque, comprenaient la neutralité promise par leur ministre et prétendaient prescrire l'étude du Manuel athée et violemment révolutionnaire de ce chimiste vivisecteur. M. Ferry ne pouvait nier, mais il a rejeté la faute sur le curé. Ce prêtre, le croirez-vous, lecteur, avait osé déclarer aux enfants de la Commune qu'il ne pourrait leur faire faire leur première communion, s'ils étudiaient le Manuel ; il a osé ouvrir les yeux aux parents ; et M. Jules Ferry s'est voilé la face d'horreur.

Son instituteur, il le juge intelligent, plein de zèle, de mesure, et il oublie qu'il a un jour décrocé le crucifix de son école avec un balai, pour le jeter aux ordures. Son inspecteur d'Académie, il l'excuse d'avoir pris cet arrêté monstrueux, qui ordonnait aux élèves chassés d'apporter un engagement individuel, signé des parents d'obéir dorénavant au maître en tout et pour tout. Le Manuel de M. Paul Bert, il le trouve un peu violent dans la forme, mais très raisonnable au fond.

Et voilà pourquoi votre fille est muette... voilà comme M. Ferry entend la neutralité ! Allons, M. le Ministre, vous chassez les jésuites, mais Escobar et Sanchez auraient pu prendre de vous des leçons, et vous faites penser au mot de Voltaire sur Frédéric II : Celui-ci avait composé, sous le titre d'*Anti-Machiavel*, une réputation du livre du *Prince* de Machiavel : « Ah ! le malin ! s'écriait Voltaire, il crache au plat pour en dégoûter les autres ! »

ALCESTE.

INFORMATIONS

∴

Dans le sixième bureau, M. Goblet a déclaré qu'il ne pouvait pas entrer dans des détails sur la politique du cabinet. Le Gouvernement s'expliquera devant la commission. Mais il peut affirmer que la politique du Gouvernement a pour but de faire sortir la France de son isolement et de la faire rentrer dans le concert Européen.

C'est pourquoi, il provoque la conférence, mais tant qu'elle durera il ne peut pas faire connaître ses résolutions. Il a ajouté que si la France n'a pas participé au bombardement d'Alexandrie, c'est parce que la conduite de l'Angleterre n'est pas justifiée.

M. Goblet refuse de dire si la France est alliée à Port-Saïd d'accord avec l'Angleterre.

Il reconnaît qu'un crédit de sept millions est insuffisant, mais il faut attendre la solution de la conférence.

Dans le 9e bureau, M. Gambetta dit que la commission devait exprimer la volonté dominante Chambre. Il n'a pas cru devoir intervenir pour des motifs personnels, mais il est reconnaissant au Président du conseil d'ouvrir un grand débat. Il ajoute qu'il est opposé à la conférence.

Il ne contestera ni ne refusera les crédits demandés pour renforcer la flotte. La commission a le devoir de demander au Gouvernement quelles sont ses visées afin de savoir s'il peut poursuivre à une politique isolée. Nos intérêts matériels et économiques sont engagés dans la Méditerrannée, si la France s'efface elle aura un successeur.

M. Gambetta ajoute « On aurait eu raison de la question Egyptienne avec une heure de vol ont on eut fortifié l'influence française.

∴

La commission des voies navigables et flottables a adopté les conclusions de son rapporteur, M. Sadi Carnot, tendant à la construction du canal du Nord à Paris, dans la partie comprise entre Lens et Paris, et réservant la partie comprise entre Joinville et Mery-sur-Oise.

Pour la partie de Mery-sur-Oise à Paris, elle a voté les fonds nécessaires à l'achat des terrains.

Le total des crédit s'élève à soixante millions.

∴

La distribution des rapports faits à la Chambre, comprend le rapport du budget.

∴

La commission du recrutement de l'armée a décidé de conserver le *statu quo* quant au recrutement, c'est-à-dire le système cantonal pour l'armée active, et le système régional pour la réserve.

∴

Nous recevons de notre correspondant particulier la dépêche suivante :

« Tunis, 10 juillet, 5 h. 10 soir.

» L'escadre cuirassée de la Méditerranée, composée de huit navires, est arrivée sur rade de la Goulette; elle stationnera quelques jours ici, probablement pour rester à la disposition du gouvernement et aller ensuite en Egypte. La présence de l'escadre donne une grand animation à la rade; elle produit toujours un excellent effet sur l'esprit des indigènes.

» Le général Guyon-Vernier est arrivé à Sousse, où il a été reçu avec tous les honneurs militaires. Il commande la division du sud et remplace le général Logerot, incessamment attendu à Tunis.

» Deux escadrons de hussards viennent d'arriver; ils partiront pour Zaghouan. En attendant, ils sont bien campés sur le bord de la mer, à la Goulette.

« Notre ministre résident recevra le 14 juillet la colonie. On s'attend à une allocution indiquant un pas en avant dans les projets de réormes. Des invitations générales ont été lancées pour le soir. On fêtera cette année le 14 juillet partout où il y a une garnison française dans la Régence.

« On assure qu'il y a eu samedi un grand conseil au sujet des réformes à introduire en Tunisie. »

∴

Le Pape a reçu hier M. de Schlœzer, représentant de la Prusse.

Il a reçu ensuite la commission de l'Œuvre du Denier de St-Pierre de Naples.

M. le vicomte Araya, ministre du Brésil, accrédité auprès du Vatican, est mort dans la journée d'hier.

∴

Toutes les dépêches de Russie s'accordent à constater que la mort du général Skobeleff a été subite et ne saurait être attribuée à un suicide, comme l'ont prétendu quelques journaux.

Le tzar, en apprenant la triste nouvelle, s'est écrié : « Quel malheur pour la Russie et pour nous tous ! »

∴

Une dépêche particulière, publiée par le *Diritto*, annonce la mort du général Pichi, ex-grand maître de la franc-maçonnerie italienne.

∴

Mlle de Rothschild, sœur de la duchesse de Grammont, qui épouse le prince de Wagram, apporte en dot 75,000 livres de rentes et 20 millions d'espérances à son mari, futur propriétaire d'ailleurs du château de Grosbois.

Mlle de Rothschild, en se mariant, abjure la religion israélite.

∴

M. le général baron Ambert vient d'avoir le malheur de perdre sa femme, pieusement décédée hier, avec les secours de la religion.

∴

M. Grévy, par suite d'une distraction, avait signé dernièrement l'ordre de deux exécutions capitales, et en effet l'exécuteur des hautes œuvres a eu à *exercer* à Laon et à Bordeaux dans la même semaine.

Aujourd'hui M. Grévy est revenu à résipiscence, et il a commué les peines de Aïna Pacifico, condamné à mort par la cour d'assises de Dijon et de Cavard et Aubert condamné, à mort par la cour d'assises du Doubs ; ces intéressants personnages iront en villégiature à la Nouvelle-Calédonie.

∴

D'après une dépêche d'Alexandrie, publiée par le *Daily News*, le dernier train-poste d'Alexandrie à Suez a été attaqué à coups de pierre, en quittant la station de Zagazig.

Le service sur la ligne cessera à partir de ce jour, le personnel européen étant parti, sur l'ordre du consul anglais. La malle des Indes passera par le canal de Suez.

Des milliers de Bédouins, ajoute le correspondant, rôdent sur les deux rives du canal, prêts au pillage et au massacre; quelques tribus de la rive occidentale ont passé sur la rive opposée et y ont pillé les tribus rivales. Il y a également, dans les environs d'Alexandrie, un assez grand nombre de Bédouins qui n'attendent que l'occasion pour faire du butin.

LES VACHES MAIGRES

Il paraît que la Chambre commence à se préoccuper de l'extension que prennent les crédits supplémentaires.

Il y a longtemps, quant à nous, qu'un pareil état de choses noas préoccupe; et c'est même pour cela que nous reproduisons tous les jours, ou a peu près, le sommaire de la distribution législative.

N'est-ce pas chaque matin à recommencer ?

Et non seulement c'est l'Etat, mais il n'y a pas de commune, si petite qu'elle soit qui ne demande à tout instant à emprunter et à s'endetter.

Rien que la semaine dernière, par exemple, les crédits supplémentaires demandes par le gouvernement sur l'exercice 1882 s'élevaient à la somme de **cent soixante-sept millions !**

Ajoutez à cette somme les **huit millions** que demande le ministre de la marine pour l'armement de l'escadre de réserve ; ce qui porte à **cent soixante-quinze millions** le total des crédits supplémentaires.

∴

Si encore, pour répondre à cet excédent de dépenses, il y avait comme les années précédentes, de plus-values sur le rendement des impôts !...

Mais point ; et il résulte malheureusement des tableaux publiés par le ministère des finances, que nous n'avons, pour les six premiers mois de la présente année qu'une value de 60 millions sur les impôts indirects.

C'est-à-dire qu'à mesure que les dépenses augmentent, les recette diminuent.

Combien de fois n'avons-nous pas cherché à ouvrir les yeux au gouvernement sur le danger que faisaient courir à nos finances les dilapidations vraiment effrayantes auquelles se livre la Chambre des députés ?

Mais en vain.

Nos députés se sont tout doucement habitués à jeter l'argent par les fenêtres, convaincus que les vaches grasse dureraient éternellement.

Et voilà que les vaches maigres commencent.

Voilà qu'à force de faire appel à l'impôt et au crédit, l'impôt donne de moins en moins et le crédit ne donne plus du tout.

Car nous le rappelions l'autre jour encore, et le témoignage de M. le ministre des finances lui-même en fait foi, le dernier emprunt 3 0|0 amortissable n'est pas encore sorti des mains de la spéculation.

L'épargne ne l'a pas absorbé; d'où il résulte clair comme le jour qu'il n'y aura pas moyen, d'ici à longtemps, de lancer un nouvel emprunt sur le marché.

∴

Mais si on ne peut emprunter, pourra-t-on du moins découvrir de nouvelles sources de revenu ?

Et où çà ? s'il vous plaît ?

Eh quoi ! les plus-values sur le rendement des impôts se réduisent chaque jour davantage, et vous songeriez à demander aux contribuables ce que ne peut plus vous donner le crédit.

Voilà pourtant ce que c'est que de tuer tous les quatre matins la poule aux œufs d'or.

On croit qu'il n'a qu'à aller de l'avant dans la voie des dépenses; pour jeter de la poudre aux yeux, on va même parfois jusqu'à voter des dégrèvements qui n'en sont pas.

Et le résultat de ces belles opérations est le déficit, le hideux déficit.

∴

Car si nous voyons que la Chambre, ainsi que nous le disions tout à l'heure, commence à se préoccuper de l'extension que prennent les crédits supplémentaires, nous ne voyons pas du tout quelles mesures elle a prises pour les refouler à leur source.

Qu'elle est l'économie qu'elle est en train de réaliser ?

Qu'on nous la montre ; et nous nous avouerons vaincu.

Hélas ! on ne nous la montrera pas, puisqu'elle n'existe pas; puisque ce sont chaque jour des dépenses nouvelles qui s'ajoutent à un passé déjà si lourd: puisque de fil en aiguille et de crédits en crédits, le rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1883 par M. Ribot, en est arrivé à évaluer à cent millions de francs le déficit probable de 1882!...

Ah! messieurs, c'est une lourde responsabilité que vous avez encourue devant le pays; et maintenant que les vaches maigres ont succédé aux vaches grasses, eh bien, je me demande comment nous allons nous tirer de là.

Mais ce n'est plus le moment de récriminer.

Il faut réagir; qu'allez-vous faire ?

Le pays vous somme de vous expliquer.

Parlez.

REVUE DE LA PRESSE

LE SALUT PAR LA LIBERTÉ

On lit dans le *Gaulois* :

Les grands esprits politiques souriraient avec dédain si on leur présentait la caisse d'épargne et les associations de secours mutuels comme un remède sérieux contre le paupérisme.

Même si on y ajoutait la caisse pour la vieillesse, et les associations coopératives, autrefois si chères à tous les ouvriers, on n'échapperait pas à leurs sarcasmes.

Parmi toutes ces institutions, celle qui répond le mieux au but pour lequel elle a été fondée, c'est l'association de secours mutuels. Tous les ouvriers qui sont affiliés à une société de cette nature en apprécient les services. Avec l'association de secours mutuels, les conséquences économiques de la maladie se trouvent, sinon supprimées, du moins considérablement amoindries. Il faudrait bien être ingrat et bien aveugle pour ne pas le reconnaître.

La plupart des sociétés se bornent à secourir les associés dans leurs maladies. Quelques-unes ont assez de ressources pour créer de véritables pensions de retraite. Elles réalisent alors la pensée de la caisse des invalides civils, mais sans avoir les mêmes inconvénients, et sans permettre les mêmes espérances.

Presque toujours, le service des malades absorbe les ressources des sociétés. Il arrive souvent qu'elles sont obligées de se borner aux soins du médecin, à la fourniture des remèdes, et à un très faible secours en argent pendant la durée de la maladie, sans pouvoir continuer ce secours dans les premiers temps de la convalescence. A plus forte raison, ne peuvent-elles pas songer à avoir des pensionnaires. Les sociétés qui en ont sont très peu nombreuses; le nombre de leurs pensionnaires est très restreint; le chiffre de la pension est très-réduit, et n'arrive pas à couvrir les dépenses les plus indispensables.

En revanche, on échappe, dans ces sociétés, à toutes les conséquences du communisme. Tout se fait au grand jour, par des commissaires élus, sous le contrôle de tous les sociétaires. Ces sociétés seraient parfaites, elles ne laisseraient rien à désirer, si elles étaient riches.

Elles ne peuvent pas l'être dans les conditions actuelles. Il arrive aux sociétés, comme il nous arrive dans toutes les affaires humaines, d'avoir à choisir entre deux inconvénients. Si on élève trop la cotisation, on décourage les sociétaires, et la société périt faute d'adhérents ; si on l'abaisse, les adhérents affluent, mais la société ne peut plus suffire à ses engagements. Il y a là une appréciation difficile, de l'exactitude de laquelle dépend l'avenir de la Société. Sa prospérité dépend aussi du nombre des membres non participants, ou membres honoraires, qui donnent et ne reçoivent pas.

Sss membres honoraires sont des patrons et des bienfaiteurs. Ce n'est pas un grand inconvénient ; c'en est un pourtant. Il serait absurde de l'exagérer ; il est impossible de ne pas le voir.

L'idéal serait d'obtenir une pension de retraite par le moyen d'une association libre, bien constituée, et qui devrait sa richesse à un patron dont personne n'aurait à rougir, c'est-à-dire à l'Etat.

En un mot, au lieu de créer une caisse des invalides, du travail on subventionnerait largement les sociétés de secours mutuels.

La dépense serait considérable sans doute, mais hors de proposition avec celle qu'entraînerait une caisse nationale ou communale des invalides.

En effet, on établirait pour règle générale que la subvention serait proportionnelle aux sacrifices faits par les sociétaires. Les cotisations des membres participants et des membres honoraires viendraient en atténuation des dépenses de l'Etat. On aurait une affluence de membres honoraires, parce que les patrons comprendraient tous les avantages que cette organisation aurait pour eux-mêmes. Ils entrent presque tous, comme honoraires ou comme bienfaiteurs, dans les sociétés actuelles, dont les résultats sont incomplets. Il n'y en aurait pas un qui ne s'empressât de donner le concours le plus actif à des sociétés complétées et réorganisées, qui donneraient des secours suffisants pendant la convalescence, et des pensions de retraite.

Les ouvriers conserveraient toute leur liberté: ils feraient leurs règlements, ils nommeraient leurs commissaires, ils surveilleraient la gestion, L'Etat serait, sans doute, obligé de mettre certaines conditions à la subvention, pour en assurer les bons effets ; mais on resterait libre de refuser les conditions et la subvention, comme cela se pratique en Angleterre pour les écoles.

L'Etat, en Angleterre, dit à une école : « Voici un règlement qui est très bon. Vous pouver l'accepter ou le repousser. Si vous le repoussez, vivez sans moi, à votre guise ; si vous l'acceptez, je vous subventionnerai. » C'est un bon exemple à suivre, car il concilie la sécurité de l'Etat et la liberté des citoyens.

Grâce à cette transformation des sociétés de secours mutuels, qui doublerait leur importance, les citoyens apprendraient à discuter leurs affaires. Ils apprendraient à compter sur eux-mêmes. La pratique des sociétés de secours mutuels serait la meilleure école d'économie politique. Aujourd'hui, nous ne savons ni le droit, ni l'économie politique ; nous ne comprenons rien aux affaires les plus simples. C'est ce qui nous rend la proie des charlatans. Nous ne savons rien et nous croyons tout savoir. Nous sommes orgueilleux, malheureux et dangereux.

M. de Bismarck avait fait, l'année dernière, un vaste plan, dout nous avons entretenu nos lecteurs. Le chancelier de l'empire allemand et M. Nadaud se proposaient, au fond, le même but; ils employaient à peu près les mêmes moyens. M. Nadaud croyait avoir le Pactole, parce que nous allons vendre un boisseau de diamants; M. de Bismarck, qui n'a pas de ces illusions et de ces naïvetés, prenait tout simplement le Pactole où il est, c'est-à-dire dans la poche des chefs d'industrie. Ce n'était ni juste, ni habile. Les Chambres allemandes ont résisté. Elles ont préféré le système des subventions accordées aux sociétés libres. Elles ont mille fois raison.

Nous serons obligés d'en venir là. C'est une nécessité, dans nos sociétés démocratiques. Cette nécessité deviendra plus apparente, quand la transformation des sociétés de secours mutuels aura été opérée en Allemagne. Nous ferions bien de ne pas attendre au dernier moment, et de mettre dès à présent la question à l'étude.

Quand ce ne serait que pour échapper aux improvisations !

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*Service particulier.*)

L'interdiction du Canal de Suez

M. Victor de Lesseps, agent supérieur de la Compagnie du canal de Suez en Egypte, vient d'adresser le télégramme suivant à M. Ferdinand de Lesseps, à Paris :

« Les commandants des navires de guerre anglais à Port-Saïd et à Suez nous avisent que, conformément aux ordres de l'amiral Seymour, ils avertissent les navires anglais de ne pas entrer dans le canal.

» Rien ne justifie cette mesure.

» J'ai protesté, par une lettre qu'ont remise nos agents principaux de Port-Saïd et de Suez aux commandants, contre cette violation de la neutralité du canal et tenu le gouvernement anglais responsable de tous les conséquences et des dommages pouvant résulter de cet abus de la force et de cet acte de violence.

» Pour notre personnel sur la ligne du canal est ferme à son poste. »

Lord Seymour, malgré les observations de M. de Lesseps, a maintenu l'interdiction pour tout navire marchand de pénétrer dans le canal de Suez.

FEUILLETON DU 13 JUILLET 1882

— 37 —

VAISSEAUX BRULÉS

PAR

Mme CLAIRE DE CHANDENEUX

Quelque chose l'avertit que ce serait affronter une humiliation inutile, et que son oncle était trop bien gardé pour qu'elle put parvenir jusqu'à lui.

Il existait à Bréneroy un honnête hôtel point luxueux, point à la mode, que la jeunesse dorée du pays ne choisissait jamais pour ses banquets, ni pour ses bals par souscriptions.

Un petit monde de vieux rentiers sans famille en avait fait son Eden. Les voyageurs qui cherchaient le calme autant que le confortable intérieur le connaissaient, bien.

L'hôtel Pernache était tenu par une vieille femme dont la fille aînée, morte depuis longtemps, avait été la nourrice d'Odette.

On avait beaucoup aimé Odette enfant dans cette tranquille maison. Depuis qu'elle était devenue une grande demoiselle on ne la voyait guère, mais on s'en souvenait toujours.

Odette se repentit de n'avoir pas songé plus tôt à ces braves gens, auxquels elle alla tout droit demander l'hospitalité.

Ce fut des cris de surprise et de joie en la reconnaissant. La mère Pernache en faillit pleurer, et la seconde fille en pleura tout à fait.

La plus belle chambre était-elle libre?... Le dîner serait-il assez bon ?... madame Odette se trouverait-elle bien dans ce modeste hôtel ?

Mademoiselle Pernache s'agitait et s'inquiétait tandis que sa mère, plus intelligente, avait compris presque aussitôt qu'Odette ne serait ni difficile, ni exigeante, et qu'elle ne venait à l'hôtel que pour ne pas aller au château.

A vrai dire, elle ne soupçonnait cependant pas que la jeune femme s'y fût inutilement présentée déjà.

En servant un petit dîner très soigné dans la chambre d'Odette, elle s'autorisa de son âge et de leurs anciennes relations pour l'interroger quelque peu.

Odette était bien changée, mais si jeune et si fort semblable encore, comme candeur et simplicité, à la jeune fille d'autrefois que madame Pernache ne se sentait pas intimidée.

— Voyez-vous, ma petite madame Odette, lui disait-elle en s'empressant autour de la table, je comprends tout le mal que ça doit vous faire de savoir cette belle Madame Coraly, aussi méchante qu'elle est jolie, installée comme souveraine dans votre Montchenetz. Vous êtes un brin fiérotte.... vous ne pouvez pas supporter ça de sang-froid, et c'est tout juste. Ah ! c'est qu'il faut voir comme elle règne et commande, cette personne-là !... Dans le pays rien n'est assez bon pour elle; il faut faire venir de Paris : toilettes, provisions, musiciens, danseurs et jusqu'à une nièce !... Encore une petite vipère que Mademoiselle Ernestine !... Sortie on ne sait d'où... ou plutôt, les bonnes langues de Bréneroy l'expliquent à merveille... moi, vous savez, je n'en peux rien dire. Toujours est-il que l'on ne parlait guère de cette jeunesse-là du temps de M. Turquet... et que, si elle existait quelque part à Paris, Madame Coraly Turquet avait des raisons de ne s'en pas vanter. M. Turquet mort, on n'en a pas parlé davantage. Sans doute qu'un joli brin de fillette comme cela eût gêné la belle veuve. Mais plus tard, quand votre pauvre oncle a été bien englué, au point de faire une baronne de Montchenetz toute neuve avec l'héritage de feu Turquet, on a produit tout doucement la mystérieuse demoiselle. On a persuadé au baron qu'elle manquait à son bonheur et complétait la famille. On en a fait une petite dauphine à laquelle la succession de Montchenetz irait comme un gant, et, Dieu me pardonne ! je crois que si l'on cherchait bien dans les papiers du baron, on y trouverait déjà un testament en faveur de ces deux femmes endiablées.

Odette, perdue dans un horizon nouveau, écoutait ce bavardage plein de révélations, qui confirmait brutalement ses soupçons vagues, ses craintes indécises.

Coraly, qui la détestait, qui avait à se venger de ses dédains passés, avait eu l'art d'implanter au logis une rivale adroite qu'elle inspirait et guidait, pour détruire à la fois les espérances d'avenir de la légitime héritière, et jusqu'à la part d'affection qui lui était due.

— Et puis, continuait Madame Pernache, les plaisirs vont bon train au château. On y mange comme chez Gargantua.. on y boit sec...., le baron aime ça ; il paraît même que vous l'en viez déshabitué, Madame Odette, mais qu'il Madame Coraly n'a pas voulu le contrarier : sans doute, y trouvet-elle son compte.

On y joue gros jeu et l'on y danse toute la nuit. Les chasseurs des environs s'y donnent rendez-vous comme jadis, quand vous étiez petite ; mais ils mènent un train d'enfer, maintenant, et c'est Madame Coraly qui donne le branle. Les écus du baron vont vite. Si vite qu'ils aillent, cependant, le capital reste: la baronne n'est par si sotte que de le laisser gaspiller. Elle y compte puiser une belle dot pour son Ernestine... et madame Clavel le sait bien.

Le nom de sa cousine, inopinément prononcé, fit tressaillir Odette. Était-il donc possible que madame Clavel, si hautaine, fût mêlée à ces indignes compromis ?

Certes, elle ne le demanda pas. Madame Pernache ne s'en donna pas moins le plaisir de l'expliquer.

— Vous vous souvenez bien, madame Odette, que la bonne dame n'est pas riche. M. Gontran Clavel n'a guère que sa place. Elle s'accommode assez bien de son manque de luxe dans sa jolie petite maison du *Bord de l'eau*, dont elle a fait un bijou. Il y a là des tableaux, et des tapisseries !... et des fleurs !... la baronne n'a pas mieux. Tout cela, par exemple, ça plaît aux yeux, ça ne donne pas des rentes. Madame Clavel en voudrait pour son fils. C'est assez naturel, on ne peut pas la blâmer: moi, qui vous parle, si j'avais pu marier Toinette convenablement !... enfin, elle va sur ses trente-neuf ans,... il n'y faut plus songer ! Madame Clavel a vu venir la petite Ernestine, si éveillée avec ses seize ans. Elle n'y a pas pensé tout d'abord, voulant donner à son fils mademoiselle de Bois-Gélu, qui est si laide ! M. Gontran n'a pas trouvé que la dot fit oublier le visage, et en cela il a bien raison. Je me rappelle, moi, que lorsque j'épousai Pernache, mes parents faillirent me déshériter, car ils voulaient me faire prendre Boudrin, le charron, qui était borgne et bête. Ah ! mais non !... Madame Clavel a donc renoncé à mademoiselle Adolphine de Bois Gélu et s'est retournée vers mademoiselle Ernestine Duval. C'est pas très-noble, comme vous voyez. Dans le pays on n'y a pas fait attention. On a oublié même le nom de Duval, et, si madame Coraly le veut bien, on dira bientôt « mademoiselle Ernestine de Montchenetz. » Il y en a... des courtisans !... qui le disent déjà.

Odette haussa doucement les épaules.

— Pour lors, ça paraît marcher au château. Madame Clavel y monte tous les jours, flairant une grosse dot sous les cheveux rouges de la petite. M. Gontran s'est fait joliment tirer l'oreille : il renâclait comme notre jument *Diâne*, quand il lui faut passer le gué. Pendant plusieurs mois on bien cru que jamais M. Clavel ne se familiarisait avec Montchenetz. Il était devenu comme un sauvage... on ne le voyait plus. Si vous vous souvenez, madame Odette, cela avait même commencé avant votre mariage. C'est à peine s'il daigna se montrer ce jour-là. Les bonnes gens disaient même, en le voyant si sombre, qu'il regrettait peut-être de vous avoir connue si tard. Des folies, quoi !... Quand il a été las de sa vie sauvage, il a fini par se soumettre à sa mère, par l'accompagner à Montchenetz, et par faire la cour à mademoiselle Ernestine. Tout le monde parle de leur mariage comme d'une chose arrangée.

— Madame Pernache, je suis bien fatiguée, je vais essayer de dormir, interrompit Odette, dont le doux visage pâli exprimait la souffrance.

— Eh bien ! je vais vous laisser reposer, ma chère petite dame ; dormez bien, ne rêvez pas à votre méchante tante, qui est en train de vous voler votre héritage : Dieu ne la bénira pas.

Madame Pernache se retira sur cette prédiction consolante, mais Odette ne put dormir.

Elle demeura une partie de la soirée accoudée à la fenêtre, qui dominait au loin les maisons du *Bord de l'Eau*.

Une d'elles, l'ancienne maison Forgeot, fut éclairée quelque temps par une lampe qui s'éteignit vers neuf heures.

Evidemment, madame Clavel quittait son petit domaine pour aller achever la soirée au château.

Odette reconnaissait bien cette maison, cause indirecte et première du pitoyable roman de sa vie. Elle en vit sortir sa cousine, dont l'ombre droite et fière passa devant l'hôtel Pernache, suivie d'une servante et d'un fallot.

Deux ans auparavant, elle l'avait rencontrée pour la première fois près de là, au bras de son fils...

Le flot des souvenirs montait toujours, étreignant la pauvre Odette. Pour s'y soustraire, elle voulut envisager froidement le présent et considérer Gontran Clavel non plus comme le rêve brisé de sa vingtième année, mais comme le prochain époux de mademoiselle Duval.

Ce nom fit miroiter devant ses yeux les cheveux ardents, les rubans rouges, les nuages de mousseline et le rire provocant de la terrasse, quand Ernestine y passait, coquette, au bras de Gontran.

Pour ne plus penser, elle pria.

Sainte et consolante ressource, qui donne aux cœurs malades la force de réagir ! ce fut à elle que la triste jeune femme dut quelques heures de repos.

CHAPITRE XX

SOUS LE JOUG

Au matin les bruits de l'hôtel tronvèrent Odette debout, venant d'écrire une lettre, attendant qu'on fut éveillé pour la faire porter à son adresse.

Les commérages de la mère Pernache avaient éclairé le chaos de ses premières sensations. Elle sentait que sa place n'était plus à Montchenetz, tant qu'elle n'y serait directement invitée par son oncle, sa fierté n'étant pas de celles qui s'accommodent des à peu près en matière de délicatesse.

A suivre